

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 3 (1893)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE

DE

NUMISMATIQUE

Les membres actifs de la Société paient un droit d'entrée unique de 10 francs et une cotisation annuelle de 10 francs.

Ils reçoivent gratuitement les publications de la Société.

Ils peuvent seuls utiliser la bibliothèque, les archives et les collections de la Société.

Ils trouvent, en entrant dans la Société, la meilleure occasion de se tenir au courant de la numismatique suisse et des pays voisins, et par les annonces de la *Revue* peuvent se mettre plus facilement en rapport avec les collectionneurs et compléter leurs séries.

RÈGLEMENT POUR LES TIRAGES A PART

ARTICLE PREMIER. — Chaque auteur d'un mémoire publié dans la *Revue* a droit, s'il en fait la demande, à un tirage à part gratuit de 25 exemplaires, si cet article comprend moins de 17 pages d'impression. Si ce mémoire comprend plus de 17 pages d'impression, l'auteur a droit à 50 exemplaires.

ART. 2. — Les planches hors texte qui accompagnent le mémoire seront livrées dans la même proportion.

ART. 3. — Les tirages à part sont livrés sans titre ni couverture, *avec pagination spéciale et sur le papier de la Revue.*

ART. 4. — Si l'auteur désire un titre, une couverture ou *un papier de luxe, les frais qui en résulteront lui seront comptés au prix de revient.*

Il en sera de même si l'auteur désire un nombre d'exemplaires supérieur à celui fixé par l'article premier.

La rédaction de la *Revue* reçoit avec le plus grand plaisir tous les mémoires inédits et toutes les notes de nature à intéresser ses lecteurs. — **Les auteurs d'articles gardent la responsabilité de leurs appréciations, tout en ayant la plus grande liberté au sujet de la composition de leurs travaux.**

On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de la *Revue* au local de la Société, Grand'rue, 9, Genève.

Les membres de la Société et les abonnés de la *Revue* sont priés d'aviser de suite le Comité de tout changement d'adresse.

La *Revue suisse de Numismatique* publie à la fin de chaque livraison des annonces hors texte, se recommandant spécialement aux antiquaires, libraires et numismates. Le fort tirage de la *Revue* assure aux annonces, malgré la modicité de leur prix, une publicité très avantageuse.

Tarif des annonces de la REVUE SUISSE DE NUMISMATIQUE

	Pour 6 insert.	Pour 4 insert.	Pour 2 insert.	Pour 1 insert.
Page entière ..Fr.	100 —	70 —	35 —	20 —
1/2 page	50 —	35 —	18 —	10 —
1/4 page	25 —	18 —	9 —	5 —
1/8 page	13 —	9 —	5 —	2 50

REVUE SUISSE DE NUMISMATIQUE

Prix d'abonnement pour les personnes ne faisant pas partie de la Société : Par année. Fr. **15**, port en sus.

Les années 1891 et 1892, formant chacune un fort volume, avec planches hors texte et figures dans le texte, prix de chaque année, Fr. **15**, port en sus.